



# Communiqué

Le 15 avril 2013

## L'ANNULATION DE LA CENTRALE DE MISSISSAUGA COÛTERA 275 MILLIONS DE DOLLARS, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) La décision, prise en 2011, de cesser la construction d'une centrale thermique au gaz à Mississauga et de la déménager dans la région de Sarnia coûtera probablement environ 275 millions de dollars au public; c'est ce que le vérificateur général Jim McCarter a dit aujourd'hui à l'occasion de la publication de son rapport spécial intitulé Coûts de l'annulation de la centrale de Mississauga.

« Les circonstances entourant la décision d'annuler la centrale ont affaibli la position de négociation de l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO), a déclaré M. McCarter. Nous avons constaté que l'OEO a subi des pressions considérables pour mettre fin le plus rapidement possible à la construction de la centrale, ce qui a vraisemblablement entraîné des coûts d'annulation plus élevés qu'ils l'auraient été autrement. »

Dans son rapport, M. McCarter indique que les coûts associés à l'annulation et au déménagement de la centrale s'élèvent à 351 millions de dollars. Ce montant est en partie compensé par des économies estimatives d'environ 76 millions de dollars attribuables à l'annulation, ce qui laisse un coût net de 275 millions de dollars.

Les coûts d'annulation ont inclus :

- 149,6 millions de dollars payés par l'OEO au prêteur qui finançait la construction de la centrale, dont 90 millions de dollars sont liés aux frais et aux intérêts encourus à cause de l'annulation de la centrale;
- 72,4 millions de dollars en indemnisation à Eastern Power, la société mère du constructeur, pour les coûts principalement associés à l'annulation de la centrale;
- 64,6 millions de dollars payés par l'OEO aux fournisseurs du constructeur;
- un montant estimatif de 60 millions de dollars pour les futurs frais supplémentaires associés au transport de l'électricité depuis la région de Sarnia plutôt que de celle de Mississauga;
- 4,4 millions de dollars en frais de justice et autres honoraires professionnels.

Le coût total de 351 millions de dollars est compensé en partie par des économies estimatives de 76 millions de dollars. La majeure partie de ces économies est attribuable au fait que la province n'aura pas à payer l'électricité produite par la centrale annulée, qui selon l'OEO ne sera pas nécessaire pour les quelques prochaines années. Une partie des économies découlent également du fait que le prix à payer pour l'électricité produite par la centrale de Sarnia sera légèrement inférieur au prix prévu dans le contrat pour la centrale de Mississauga.

En 2005, le gouvernement a passé un contrat avec le constructeur, Greenfield South Power Corporation, pour une centrale électrique au gaz naturel de 280 MW à Mississauga. Après plusieurs retards importants, la construction de la centrale de Mississauga a commencé en juin 2011. Peu avant l'élection générale du 6 octobre 2011, le Parti libéral a annoncé qu'il annulerait la construction déjà commencée de la centrale. Peu après l'élection, le gouvernement minoritaire réélu a demandé à l'OEO de négocier l'annulation avec Greenfield.

En septembre 2012, le Comité permanent des comptes publics a adopté une motion demandant que le vérificateur général examine le contrat entre l'OEO et Greenfield Corporation/Eastern Power pour l'annulation de la centrale au gaz de Mississauga, en mettant l'accent sur les coûts de l'annulation.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter  
Vérificateur général  
(416) 327-1326

Christine Pedias  
Communications  
(416) 327-2336

Pour plus de renseignements et pour accéder au rapport dans son entièreté, veuillez visiter le site [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)